

RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT ET PARTICIPEZ À LA REVITALISATION DE CUERS



Avec le dispositif Cœur de Ville, bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement gratuit pour vos projets de rénovation.

**Cœur
de Ville**
OPAH CUERS



UN DISPOSITIF POUR AMÉLIORER VOTRE HABITAT ET DYNAMISER LE CŒUR DE VILLE DE CUERS

La Ville de Cuers lance le **dispositif Cœur de Ville, une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) de décembre 2024 à décembre 2027, avec la participation de l'Anah, du Département du Var et de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures.

Ce dispositif permet aux propriétaires de **réhabiliter leur logement ou bâtiment avec un accompagnement gratuit et des aides financières**, tout en améliorant les conditions de vie et en revalorisant le centre ancien de Cuers.

Le programme s'applique au périmètre du centre ancien :



DES AVANTAGES CONCRETS POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Pour qui ?

Le dispositif s'adresse aux **propriétaires occupants**, aux **propriétaires bailleurs** et aux **copropriétaires** de biens privés situés dans le périmètre de l'opération



Un accompagnement gratuit et personnalisé

- **Équipe dédiée** pour vous accompagner dans votre projet
- **Visite gratuite** et diagnostic technique de votre logement.
- **Conseils adaptés** à votre projet de travaux.
- Identification de l'ensemble des **subventions et avantages fiscaux** accessibles, en fonction de la nature du projet et de votre situation.
- **Assistance** pour le montage des dossiers de subventions auprès des différents organismes (ANAH, Département, Ville...).

Pour quels projets ?

- Travaux de **rénovation complète** de logements ou immeubles dégradés.
- Travaux d'**économies d'énergie**.
- Travaux d'**adaptation** pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie.
- **Mises en location** à loyers modérés.

Pourquoi participer ?

- Réduisez vos charges énergétiques.
- Valorisez votre bien immobilier.
- Contribuez à la transformation du centre ancien de Cuers.

REJOIGNEZ LE DISPOSITIF CŒUR DE VILLE DÈS MAINTENANT !

1

Contactez

notre équipe : l'opérateur CITEMETRIE

Téléphone : 04 22 14 56 36 - E-mail : opah.cuers@citemetrie.fr

2

Rencontrez

nos conseillers lors des permanences

Lieu : Hôtel de Ville de Cuers.

Horaires : les 2^e et 4^e vendredi de chaque mois,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

3

Bénéficiez

d'un accompagnement sur mesure

Diagnostic gratuit de votre logement.

Assistance pour le montage des dossiers.

Suivi technique et administratif.

***"Améliorez votre cadre de vie
tout en dynamisant le patrimoine de Cuers."***



CITĒMĒTRIE
L'HABITAT SUR MESURE